

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Bleuissement rapide Black Magic

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: 0221

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Bleuissement rapide Black Magic

UFI: M12R-9MW4-T003-2J5N

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Liquide pour le brunissage (noircissement) de métaux ferreux.

Utilisations déconseillées

Ne convient pas pour une application sur des alliages contenant de l'aluminium.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: MARAWE GmbH & Co. KG
Rue: Donaustauer Str. 378 - Gebäude 64
Lieu: D-93055 Regensburg
Téléphone: +49 941 / 29020439 Téléfax: +49 941 / 29020593
e-mail: info@marawe.de
Interlocuteur: Département de sécurité des produits
Internet: www.marawe.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 941 / 29020439,
du lundi au jeudi de 9h00 à 16h00, le vendredi de 9h00 à 14h00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Met. Corr. 1; H290
Acute Tox. 4; H302
Acute Tox. 4; H332
Skin Corr. 1; H314
Eye Dam. 1; H318
Aquatic Acute 1; H400
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

acide sélénieux
acide nitrique
sulfate de cuivre(II) pentahydraté
fluorure de sodium

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Bleuissement rapide Black Magic

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: 0221

Page 2 de 13

H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P260	Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver mains soigneusement après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans les points d'élimination des déchets ou recyclage appropriés selon les normes locales/nationales.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
7783-00-8	acide sélénieux			5 - < 10 %
	231-974-7			
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT RE 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H331 H301 H373 H400 H410			
7697-37-2	acide nitrique			5 - < 10 %
	231-714-2		01-2119487297-23	
	Ox. Liq. 2, Met. Corr. 1, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1A; H272 H290 H331 H314 EUH071			
7758-99-8	sulfate de cuivre(II) pentahydraté			1,9 - < 5 %
	231-847-6		01-2119520566-40	
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H318 H400 H410			
7631-99-4	sodium azota			1,9 - < 5 %
	231-554-3			
	Ox. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H272 H319			
7681-49-4	fluorure de sodium			< 1 %
	231-667-8			
	Acute Tox. 3, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H301 H315 H319 EUH032			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Bleuissement rapide Black Magic

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: 0221

Page 3 de 13

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
7783-00-8	231-974-7	acide sélénieux	5 - < 10 %
		par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: ATE = 100 mg/kg	
7697-37-2	231-714-2	acide nitrique	5 - < 10 %
		par inhalation: CL50 = 2,65 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards) Ox. Liq. 2; H272: >= 99 - 100 Ox. Liq. 3; H272: >= 70 - < 99 Skin Corr. 1A; H314: >= 20 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 5 - < 20	
7758-99-8	231-847-6	sulfate de cuivre(II) pentahydraté	1,9 - < 5 %
		par voie orale: DL50 = 300 mg/kg M acute; H400: M=10	
7631-99-4	231-554-3	sodium azota	1,9 - < 5 %
		dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3430 mg/kg	
7681-49-4	231-667-8	fluorure de sodium	< 1 %
		par voie orale: DL50 = 148,5 mg/kg	

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Ce produit contient du dioxyde de sélénium. Le dioxyde de sélénium peut être absorbé par la peau et peut endommager les nerfs. Éviter absolument les contaminations. Ne pas utiliser sur l'aluminium, car ceci peut provoquer le très toxique séléniure d'hydrogène!

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Bleuissement rapide Black Magic

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: 0221

Page 4 de 13

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas de pollution grave d'un cours d'eau, d'un égout ou du sol, avertir les autorités administratives et de contrôle compétentes ainsi que les organisations de sauvetage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles).

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Wenn eine lokale Absaugung nicht möglich oder unzureichend ist, muss der gesamte Arbeitsbereich ausreichend technisch belüftet werden.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Conseils pour le stockage en commun

Le règlement sur les matières dangereuses et ses règles techniques respectives (TRGS 510) doit être respecté.

Ne pas stocker ensemble avec: bases fortes, Comburant, Peroxydes organiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Bleuissement rapide Black Magic

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: 0221

Page 5 de 13

Liquide pour le brunissage (noircissement) de métaux ferreux.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7697-37-2	Acide nitrique	1	2,6		VLE (15 min)	
7681-49-4	Sodium (fluorure de), en F	-	2		VME (8 h)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
7681-49-4	Fluorures de sodium	Fluorures (/g créatinine)	10 mg/g	Urine	en fin de poste

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
7697-37-2	acide nitrique			
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	2,6 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	1,3 mg/m ³
	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	1,3 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	0,65 mg/m ³
7631-99-4	sodium azota			
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	12,5 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	20,8 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	12,5 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	36,7 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	10,9 mg/m ³
7681-49-4	fluorure de sodium			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,36 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	2,5 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	2,5 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Bleuissement rapide Black Magic

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: 0221

Page 6 de 13

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
7631-99-4	sodium azota	
Eau douce		0,45 mg/l
Eau de mer		0,045 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		18 mg/l
7681-49-4	fluorure de sodium	
Eau douce		0,9 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		51 mg/l
Sol		11 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

Lunettes protectrices étanches à la fermeture (DIN EN 166).

Protection des mains

Substance à tester: Acide Nitrique (10% w/w)

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Épaisseur du matériau: 0,1 mm

Temps de pénétration: 480 min

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants. Les temps sont des valeurs approximatives à partir de mesures à 22 °C et de contact permanent. L'augmentation des températures due à des substances chauffées, à la chaleur corporelle, etc., ainsi qu'une réduction de l'épaisseur effective de la couche par étirement peuvent entraîner une réduction considérable du temps de pénétration. En cas de doute, contactez le fabricant. Avec une épaisseur de couche environ 1,5 fois supérieure / inférieure, le temps de passage respectif est doublé / réduit de moitié. Les données s'appliquent uniquement à la substance pure. Transférés dans des mélanges de substances, ils ne peuvent être considérés qu'à titre indicatif.

Il est recommandé de vérifier régulièrement l'état des gants et de les remplacer en cas de signes d'usure ou de détérioration.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Type de filtre recommandé : B
couleur d'identification: jaune

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Bleuissement rapide Black Magic

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: 0221

Page 7 de 13

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Liquide
Couleur: bleu clair
Odeur: piquant

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 100 °C
Point d'éclair: > 60 °C

Inflammabilité

solide/liquide: non applicable
gaz: non applicable
Limite inférieure d'explosivité: non déterminé
Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable
gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé

pH-Valeur (à 20 °C): 0 - 1,0

Hydrosolubilité: facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Pression de vapeur: < 20 hPa
(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 1,1-1,2 g/cm³

Densité de vapeur relative: non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Propriétés comburantes
Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en corps solides: non déterminé
Taux d'évaporation: non déterminé

Information supplémentaire**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Bleuissement rapide Black Magic

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: 0221

Page 8 de 13

Réaction exothermique avec: Base, Peroxydes, Comburant.

Ce produit contient du dioxyde de sélénium. Le dioxyde de sélénium peut être absorbé par la peau et peut endommager les nerfs. Éviter absolument les contaminations. Ne pas utiliser sur l'aluminium, car ceci peut provoquer le très toxique séléniure d'hydrogène!

10.4. Conditions à éviter

températures extrêmes

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Base, Comburant, Peroxydes. Aluminium

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008
Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif par inhalation.

ETAmél calculé

ATE (orale) 966,2 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 16,58 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 2,927 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7783-00-8	acide sélénieux				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,5 mg/l			
7697-37-2	acide nitrique				
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 2,65 mg/l	Rat	Producteur	OCDE 403
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,5 mg/l			
7758-99-8	sulfate de cuivre(II) pentahydraté				
	orale	DL50 300 mg/kg	Rat	Producteur	
7631-99-4	sodium azota				
	orale	DL50 3430 mg/kg	Rat	Producteur	OCDE 401
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	Producteur	
7681-49-4	fluorure de sodium				
	orale	DL50 148,5 mg/kg	Rat	OPPTS 870 1100	

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Bleuissement rapide Black Magic

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: 0221

Page 9 de 13

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
7783-00-8	acide sélénieux					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,599	96 h		GESTIS Substance Database
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,55	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	Dossier d'enregistrement de l'ECHA EPA-660/3-75-00 9
7697-37-2	acide nitrique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	12,5	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	Producteur
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,492	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur
7758-99-8	sulfate de cuivre(II) pentahydraté					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	< 1 mg/l	96 h		Producteur
7631-99-4	sodium azota					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 1000	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	Producteur
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 1000	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur
7681-49-4	fluorure de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	51 mg/l	96 h	non spécifié	Producteur
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	43 - 122	96 h	non spécifié	Producteur
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	26 - 48	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
7631-99-4	sodium azota	>=4

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Bleuissement rapide Black Magic

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: 0221

Page 10 de 13

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

110105 DÉCHETS PROVENANT DU TRAITEMENT CHIMIQUE DE SURFACE ET DU REVÊTEMENT DES MÉTAUX ET AUTRES MATÉRIAUX, ET DE L'HYDROMÉTALLURGIE DES MÉTAUX NON FERREUX; déchets provenant du traitement chimique de surface et du revêtement des métaux et autres matériaux (par exemple, procédés de galvanisation, de revêtement de zinc, de décapage, de gravure, de phosphatation, de dégraissage alcalin et d'anodisation); acides de décapage; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro**

UN 1760

d'identification:**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (ACIDE SALPÉTÉRIQUE, ACIDE SÉLÉNIEUX)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Code de classement:

C9

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

Catégorie de transport:

2

N° danger:

80

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Bleuissement rapide Black Magic

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: 0221

Page 11 de 13

Code de restriction concernant les tunnels:	E
Transport fluvial (ADN)	
<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 1760
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (ACIDE SALPÉTRIQUE, ACIDE SÉLÉNIEUX)
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	8
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	8 
Code de classement:	C9
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
Transport maritime (IMDG)	
<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 1760
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (NITRIC ACID, SELENIOS ACID)
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	8
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	8 
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-A, S-B
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	
<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 1760
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (NITRIC ACID, SELENIOS ACID)
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	8
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	8 
Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	0.5 L
Passenger LQ:	Y840
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	851

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Bleuissement rapide Black Magic

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: 0221

Page 12 de 13

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	855
IATA-Quantité maximale (cargo):	30 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: fortement caustique.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

 Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
 Inscription 3

Législation nationale

Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).
Classe risque aquatique (D):	3 - présente un très grave danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations
Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service
 LC50: Lethal concentration, 50%
 LD50: Lethal dose, 50%

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul
Skin Corr. 1; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Bleuissement rapide Black Magic

Date de révision: 14.04.2023

Code du produit: 0221

Page 13 de 13

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)